

L'an deux mil quinze, le quatre décembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire.

Etaient Présents : Mr, Mmes SYLVESTRE F., DECLINCHAMP F., LAUGAUDIN C., COUSIN G., MAYNOU A., INGOUF P., CREPEL O., DUBOIS G., LAURET E. LHOMME Y., BUFFARD Nadine et M. LORNE Vincent

Absente : Mme TESTA Marjorie.

Pouvoirs : M.GODIN David qui a donné pouvoir à Mme LAURET Emilie.

M.LORNE Vincent a donné pouvoir à M.SYLVESTRE François

Secrétaire de séance : M.DECLINCHAMP Frédéric

La secrétaire de mairie présente : Mme GONNET Céline.

1°) PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 Septembre 2015 :

La séance a été ouverte sous la Présidence de M.SYLVESTRE François, Maire, qui a donné lecture du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 11 septembre dernier. Le Conseil Municipal approuve le procès verbal.

2°) 2015-52 DELIBERATION Remboursement arrêt maladie M.JOURDAIN Patrick: M. le Maire présente au Conseil Municipal le chèque de remboursement de la SMACL concernant l'arrêt maladie de M.JOURDAIN Patrick du 12 septembre au 30 septembre 2015 pour un montant de 260.53€. Les membres, après en avoir délibéré, décident d'accepter ce chèque et autorisent M. le Maire à établir le titre correspondant.

3°)2015-53 DELIBERATION Remboursement arrêt maladie Mme GONNET Céline :Un autre chèque de remboursement de la SMACL concernant l'arrêt maladie de Mme GONNET Céline du 1 Août au 30 Août 2015 pour un montant de 1442.28€ nous est parvenu. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acquiesce ce règlement et permet à M. le Maire de produire le titre correspondant.

4°)2015-54 DELIBERATION SNAVEB Contrat d'Entretien du Réseau d'Eaux Usées : M. le Maire fait part aux membres du contrat énoncé ci-dessus de 5520ml sur 3 ans (soit 1840 ML annuel) avec un coût de 5244€HT (sur 3 ans) soit 6292.80€ TTC. Les membres, après réflexion, autorisent M. le Maire à signer ce contrat.

5°)2015-55 DELIBERATION Dissolution du CISPD (Syndicat Intercommunal Yonne Nord pour la création et le fonctionnement d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

M. le Maire précise que le syndicat intercommunal n'a pas de passif, que les archives seront conservées par la Communauté de Communes Yonne Nord. Le Conseil Syndical propose que l'excédent de trésorerie du syndicat de 818.77€ apparaissant à l'issue du vote de son dernier compte administratif soit affecté à la CCYN pour une action en faveur de la jeunesse. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la dissolution du Syndicat Intercommunal Yonne Nord pour la création et le fonctionnement d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance auquel adhère la commune à compter du 1er Juillet 2014 et approuve les conditions de dissolution telles que exposées ci-dessus.

6°)2015-56 DELIBERATION DON CUY INFOS : M. le Maire présente le chèque de 250 € reçu de la société SARL METALISE INDUSTRIE. Les membres, approuvent ce don et autorisent M. le Maire à établir le titre de recette correspondant.

7°)2015-57 DELIBERATION Révision du Schéma départemental de Coopération Intercommunale

(SDCI): Monsieur le Préfet de l'Yonne a transmis pour avis le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Yonne. Le Conseil, après en avoir délibéré, donne un avis favorable sur le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, émet des réserves sur le regroupement des syndicats de rivière : les domaines hydrauliques et géologiques ne correspondent pas forcément au découpage des communautés de communes et communique l'exercice de la compétence eau et assainissement par les communautés de communes car les situations des réseaux sont très disparates entre les structures actuellement compétentes. Le Conseil charge Monsieur le Président de notifier cette délibération à Monsieur le Préfet de l'Yonne.

8°)2015-58 DELIBERATION Devis VILLEBENOIT : M. le Maire fait part au Conseil du devis de Villebenoit concernant l'ensemble de débouchage de colonnes et 39 cannes pro souples pour un montant de 956.28€HT soit 1147.54€TTC. Les membres, après en avoir délibéré, acceptent ce devis au budget assainissement.

9°)2015-59 DELIBERATION SMACL Avenants : M. le Maire fait part au Conseil des avenants reçus concernant la révision de la cotisation 2014 des prestations statutaires des agents de la commune. Une cotisation est due pour les agents affiliés à l'IRCANTEC de 166.75€ et un remboursement de 229.74€ pour les agents affiliés à la CNRACL. Les membres autorisent M. le Maire à effectuer le mandat et le titre correspondants.

10°)2015-60 DELIBERATION d'une enveloppe IAT 2016 d'un montant annuel de 12000€ pour l'ensemble

des agents .Elle sera versée trimestriellement en mars, juin, septembre et décembre 2016.

11°)2015-61 DELIBERATION Enveloppe IEMP Adjoint Administratif 2016 :

2015-62 DELIBERATION Enveloppe IEMP Adjoint Technique 2016

2015-63 DELIBERATION Enveloppe IEMP ATSEM 2016 : M. le Maire rappelle le but du versement de ces indemnités aux cinq agents concernés pour leurs déplacements personnels, leurs disponibilités, leurs heures du week-end. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'accorder à l'unanimité une enveloppe de 2408€ pour la filière technique, une somme de 2070€ pour la filière administrative et une de 1262€ pour la filière médico-sociale.

12°)2015-64 Avancement de grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe : M. le Maire fait part qu'un agent administratif a obtenu son examen professionnel depuis presque 6 ans. Le CDG 89 a proposé un avancement de grade à compter du 1er septembre 2016. Le conseil approuve cette décision.

13°)2015-65 Avancement de grade d'Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles :

A compter du 1er septembre 2016, Mme PIEDNOIR Jeannine sera promue au grade d'Agent Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles du fait de son ancienneté dans le grade d'ATSEM. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette promotion et autorise M. le Maire à établir l'arrêté correspondant.

DIVERS :

*Changement de radiateurs à la Mairie : M. le Maire propose aux membres de changer 3 radiateurs dans les locaux de la mairie. Ils acceptent.

*Carrelage de la classe en primaire : la proposition ravie les membres.

*Arrêts maladies des agents techniques : M. le Maire explique les deux arrêts des agents.

*Location salle de convivialité : Un tri des ordures ménagères est demandé. La commission doit être rigoureuse dans les états de lieu.

*Le City Sport : Le grillage a été une nouvelle fois découpé. L'agent technique l'a réparé.

*Une délibération a été rajoutée à l'ordre du jour concernant l'éclairage public :

2015-66 Eclairage Public :M. le Maire présente le devis des 8 globes d'éclairage public du SDEY. La part communale est de 2233.49€ et la part du SDEY est de 4255.39€. Les membres, après en avoir délibéré, acceptent ce devis. (le taux de subvention est de 60%).

*Travaux du Pont A19 : un courrier sera fait au Conseil Général.

* L'église de CUY : une reprise du dossier est prévue en 2016.

* SDIS : le lieutenant Chevallier est passé sur la commune et un compte rendu des bornes à incendie doit nous parvenir.

*PLUI : M. le Maire énonce qu'il débute et qu'il peut durer 3 ans. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCYN)

*Archives Départementales d'Auxerre : Ce service est venu dans nos locaux et nous a conseillé au niveau de la durée de l'archivage des documents dans notre mairie.

*Vœux du maire : Ils auront lieu le samedi 16 Janvier 2016 à 16h.

*Compteur EDF : M. le Maire présente le courrier reçu d'une administrée concernant les nouveaux compteurs EDF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h15.